

# LE CANADA

Organe de la Population Canadienne-française d'Ontario

EDITION QUOTIDIENNE

Publié par la Cie. d'Imp. d'Ottawa.

OSCAR McDONELL, Directeur.

9eme ANNEE, No. 185.

OTTAWA, MARDI 22 NOVEMBRE 1887.

LE NUMERO : 2 CENTS.

## LE CANADA

FOUNDEUR EN 1879

Prix de l'abonnement

EDITION QUOTIDIENNE

Un an, pour la ville.....\$4.00

en dehors de la ville.....3.00

EDITION HEBDOMADAIRE

Un an.....\$1.00

Invariablement payable d'avance.

Toutes lettres, correspondances etc. etc. etc. doivent être adressées à

OSCAR McDONELL

OTTAWA, ONT.

## BUREAUX ET ATELIERS

115 RUE ST PATRICE

411 et 416 RUE SUSSEX.

## LE CANADA

Ottawa, 22 Nov. 1887

M. Beaupré, de La Patrie, vient de ressusciter le Canada.

Le général Middleton se retire de l'armée impériale avec le titre de lieutenant-général.

Les négociations pour la conclusion d'un traité de réciprocité avec l'Espagne sont suspendues d'ici à ce que la commission des pêcheries ait terminé ses travaux à Washington.

L'inauguration du bâtiment des immigrants, situé sur le quai de la commission du Havre, à Québec, aura lieu le 27 ou le 28 de ce mois. C'est M. Alfred Lortie, entrepreneur, qui a exécuté ces travaux importants.

M. Falconbridge, C. R., de Toronto, vient d'être nommé juge de la Cour du Banc de la Reine pour la province d'Ontario.

Le *Moniteur du Commerce* de Montréal, a publié un remarquable article contre l'union commerciale avec les Etats-Unis. L'auteur est M. Savary.

Le major Laurie sera le candidat du gouvernement à Shelburne.

On dit que le but de la visite de Sir George Stephen, à Londres, est d'obtenir des bons du C. P. Ry., au montant de \$4,000,000, pour l'embranchement du Sault Ste. Marie.

L'hon. M. Clémenceau a payé, samedi dernier, \$25,000 pour les g-ges des hommes employés à la construction du Great North-Western Ry.

Le professeur Saunders, de la ferme modèle, reçoit de toutes les parties du pays des échantillons de diverses espèces de grains pour en faire l'essai, cet hiver.

Le même a reçu six outardes de la Grosse Isle, et là commence une collection de tous les oiseaux et gibiers du pays qu'il gardera vivants.

Un journal de Chicago annonce à ses lecteurs que des résolutions importantes concernant les relations commerciales entre le Canada et les Etats-Unis ont été adoptées à la conférence interprovinciale du Dominion (réunie à Ottawa).

Bien renseigné.

Une dépêche d'Halifax nous apprend que M. J. Macdonald a été élu hier dans le comté de Victoria.

M. Macdonald, candidat du gouvernement, a battu M. Chas. J. Campbell par une majorité de cinq cent cinquante et une voix.

Son adversaire a perdu son dépôt.

Le Dr. Baker Edwards, l'analyste public de Montréal, constate dans un rapport que sur trente échantillons de café qu'il a examinés, il y en a vingt quatre de falsifiés. Il paraît qu'à Québec, et dans tous les autres grands centres on n'est guère mieux partagé. C'est bel et bien de faire des rapports, mais il est inutile de servir-les en réalité, si la loi sur les falsifications n'est pas mise à exécution ?

Une dépêche de Québec dit que le Capt. Boni Trudel va prendre l'offensive, et qu'il doit instituer des procédures contre l'honorable M. Langelier, M. Chs. Langelier, M. Pacaud, etc. Il serait fait des révélations piquantes sur leurs agissements avec la corporation, etc.

Il a intenté une action contre l'honorable Frs. Langelier pour paiement d'un billet de \$5,000.

Il serait question de procéder contre ceux qui avaient cautionné pour M. Dorion, l'ancien trésorier de la corporation.

M. Emerson, de Toronto, qui a reçu instruction du gouvernement d'Ontario de refaire les journaux de la Chambre d'Assemblée du Haut-Canada avant l'année 1824, lesquels ont été détruits par le feu lors de l'incendie du Parlement à Montréal, est sur le point de terminer ses travaux. Il a réussi à faire sept copies de ces intéressants documents historiques. Les documents se rapportant à l'année 1809 manquent, des soldats français s'en étant emparés. Il en existe cependant des copies au ministère des colonies, à Londres.

Sur les vingt-six élections fédérales contestées devant les tribunaux d'Ontario, il reste encore à débattre celles de Kingston, Dundas, Lanark-Nord, Bruce-Est, Middlesex-Ouest, P. S., Victoria-Sud et Muskoka, du côté conservateur, et du côté libéral celles d'Halton, Russell, Victoria-Nord, Wellington-Centre, Elgin-Est, Hastings-Est, Prince-Edouard et Glengarry.

M. Wiman, l'apôtre de l'union commerciale est annoncé comme devant faire, le 2 Décembre prochain, à St. Thomas, une conférence sur "la réciprocité commerciale sans restriction." M. Wiman voit son projet assailli de toutes parts non seulement dans le Canada, mais aussi aux Etats-Unis. Le titre qu'il choisit pour sa prochaine conférence est, sans doute, qu'il essaiera de répondre aux objections que vient de soulever M. Edgar, le lieutenant de M. Blake de Toronto.

M. Lussier, attaché à la rédaction du *Courrier de St. Hyacinthe*, quitte le journalisme pour se livrer à la pratique de la profession d'avocat, en société avec M. Gaudron. Nos meilleurs souhaits à notre ex-cofrère.

Mercredi dernier, s'est réuni à Worcester le premier congrès des journalistes canadiens-français des Etats-Unis. L'assistance comprenait MM. J. T. et G. H. Roy et G. de Tonnacourt, du *Défenseur*, d'Holyoke, Mass.; J. P. Paré, du *National*, de Plattsburg, N. Y.; F. Olier, du *Courrier*, de Worcester; H. A. Dubuque et Alex. Bélisle, de l'*Indépendant*, de Fall River, Mass.; P. U. Vaillant, du *Citizen*, de Fall River, Mass.; J. M. Authier, du *Patricien*, de Cohasset, N. Y.; Jean Bergeron, du *Courrier*, du New-Hampshire; Dr. L. J. Martel, de l'*Ardenne*, de St. Jovite, de l'*Estrope*, de Messary, de Lewiston, Mass.; Chs. Lalime, A. Choquet, A. Girardin, A. Bovyier, A. G. Lalime, Dr. Maynard-Baltesse et L. P. Lussier, du *Travailleur*, de Worcester, Mass.

L'honorable Dr. L. J. Martel fut élu à l'unanimité président du congrès et P. U. Vaillant, secrétaire.

Les résultats de ce congrès ne seront connus que dans quelques jours.

## LES AMELIORATIONS DU HAVRE DE QUEBEC.

L'*Electeur* publie une série d'articles remarquables sur "les débuts des travaux du havre de Québec; sur la manière dont l'œuvre a été conçue; sur la honteuse spéculation, dont cette entreprise fut l'objet dès le début." D'après l'*Electeur* cette entreprise est tombée, dès le début, entre les mains d'un ring honteux, qui a partagé dans les bénéfices. Le ring aurait été dirigé par l'un des commissaires du havre, et voici comment ce commissaire aurait préparé la spéculation. Par son influence, les soumissions raisonnables faites par des ingénieurs canadiens compétents furent mises de côté, et l'on accepta la soumission de MM. Knipple et Morris, d'Angleterre, dont la défecuosité des plans et l'incompétence ont retardé de trois ou quatre ans l'achèvement des travaux, et doublé le prix qu'il y aurait eu à payer, si l'une des soumissions canadiennes eût été acceptée.

L'*Electeur* entre dans les détails de l'exécution du plan de MM. Knipple et Morris; mais il est inutile de le suivre dans ces détails.

Le but de l'*Electeur*, en dénonçant le ring de la commission du havre de Québec, est de faire retomber la responsabilité sur des particuliers appartenant au parti conservateur; mais c'est le contraire, qui est vrai, comme on va le voir.

La responsabilité retombe, en effet, sur le gouvernement fédéral d'alors, qui était libéral. C'est ce dernier, qui avait, d'après la loi de 1873, le contrôle sur la commission du havre de Québec, et il pouvait

rejeter les plans défectueux de MM. Knipple et Morris. En ne le faisant pas, il a permis à la commission du havre de s'engager dans une entreprise mal conçue, et il est responsable de ce qui est arrivé plus tard. L'*Electeur* nous fournit, lui-même, une date, qui nous fait connaître où nous devons aller pour trouver les coupables.

Il dit: "Ce n'est cependant que sous le régime libéral de 1873 que l'idée prit un corps. En 1875, la commission du havre ouvrit un concours d'ingénieurs pour le meilleur plan, offrant au concurrents des prix dignes de l'importance du projet: l'un de \$5,000, l'autre de \$1,000."

Nous sommes donc justifiable de ce que nous venons de dire. Ce sont les chefs libéraux, c'est le gouvernement-Mackenzie, qui a régné depuis novembre 1873 jusqu'en septembre 1878. Voilà le grand coupable, et l'*Electeur* ne paraît pas s'en douter. Pourquoi donc les chefs libéraux ont-ils accepté, en 1875, le funeste plan des ingénieurs incompétents, importés d'Angleterre? L'*Electeur* veut jeter du discrédit sur deux membres de la commission du havre de Québec, à qui il attribue fausement tout le mal commis, nous dit que cette importation de deux ingénieurs étrangers est due à ce que les deux commissaires en question ne connaissent pas encore la politique nationale, inventée en 1878 par leurs chefs conservateurs, et qui avait pour devise: "Le Canada pour les Canadiens."

Comme on vient de le voir, ce coup porte à faux, puisque ce sont les propres chefs de l'*Electeur* qui sont les seuls responsables.

L'organe libéral porte un second coup non moins violent dans les lignes suivantes: "Sans la formation de ce "ring" honteux en 1875, dit-il, les travaux du havre seraient aujourd'hui autre chose qu'un prétexte pour écouler inutilement dans le fleuve des cargaisons entières de ciment de l'Irlande sur lequel on sait maintenant qu'un des membres de la commission a prélevé d'énormes pourcentages."

Nous répondrons: Le gouvernement-Mackenzie s'est donc laissé conduire par un ring honteux dans les débats des travaux du havre de Québec. C'est très-malheureux, en vérité, et les Québécois, qui donnent si chaleureusement leur appui aux chefs libéraux, devraient voir, aujourd'hui, en lisant leur propre organe, comment ils ont été servis et trompés par leurs chefs politiques.

Nous signalerons encore une autre erreur du confrère libéral.

Il nous dit que "ce n'est que sous le régime libéral de 1873 que l'idée des améliorations du havre de Québec prit un corps."

C'est, au contraire, vers le printemps de 1873, quelques mois avant l'arrivée des libéraux au pouvoir que le gouvernement conservateur, d'alors fit passer une loi autorisant ce dernier à prêter à la commission du havre de Québec les fonds nécessaires pour les améliorations en question. (Voir clauses 17 et 23 de cette loi intitulée: "Acte pour amender de nouveau les actes concernant l'administration et l'amélioration du havre de Québec (sanctionné le 23 mai 1873)."

Ainsi, ce sont les chefs conservateurs, qui ont pris l'initiative, qui ont donné un corps à l'idée d'améliorer le havre de Québec; c'est à eux que Québec doit cette grande amélioration, et si les libéraux n'étaient pas arrivés au pouvoir dans l'automne de 1873 pour tout gâter, l'*Electeur* n'aurait pas à gémir comme il le fait présentement.

Examen de droit

Aux derniers examens pour admission à la pratique de droit, tenus à Toronto, les messieurs suivants ont été admis avec succès: C. J. Atkinson; G. W. Holmes; H. L. Dunn; W. P. Torrance; R. J. MacLennan; J. A. Page; F. F. Lemieux; E. H. Britton; W. A. J. Bell; A. R. Bartlett; R. J. Leslie; H. H. Dewar; R. C. Le Vesconte; D. G. Dierston; C. R. Fitch; W. J. Millican; C. E. Weekes; G. F. Cane; A. J. Arnold; H. O. E. Pratt; G. W. Ross.

## FERRONNERIES DE TOUTES ESPECES

## POELES DE CUISINE ET DE PASSAGE

En Gros et en Détail

Chez E. G. LAVERDURE, 69 & 75 RUE WILLIAM.

OTTAWA, 19 Nov. OTTAWA—la.

## La Grande Salle de Varietes

Entrepôt de Furnitures pour Maisons. Maisons meublées dans tous les détails pour

## ARGENT COMPTANT

Ou d'après le système de paiements par versements mensuels.

Joseph Boyden, 532 et 534 rue Sussex.

Ottawa 19 Nov. 1887—la.

## L'OISEAU D'HIVER.

Dans le sapin couvert de neige, Que chanta-tu, petit oiseau? Si l'œil de Dieu ne te protège, Tu vas périr sur ce rempart. Mais non! la grêle calme et pure S'épanchera malgré le froid. Dans les frimas ou la verdure Tu auras ta demeure.

Tu auras ta demeure comme un oiseau. Celui qui t'a donné la vie, Sensible à nos vœux non vains, Tu vas périr sur ce rempart. Quand viennent les jours rigoureux. Si trop souvent notre courage Chancelle au souffle du malheur C'est que nous médisons l'âge: Pointant à l'épreuve à sa valeur.

Petit oiseau, qui sait le nombre Des maux dont chacun doit tribuer! Il faut voir l'avenir moins sembler Et, confiant, marcher au but. Des talents que se croient nous donner Sachons bien connaître le prix. Sous la branche où ta voix fredonne Les bienfaits de Dieu sont compris.

BENJAMIN SOLTÉ.

## ATELIER DE PEINTRE

MM. les marchands et autres qui désireraient faire exécuter une œuvre de peinture, de décoration, de menuiserie, de plâtrerie, de sculpture, de gravure, de lithographie, de typographie, de gravure sur bois, de gravure sur métal, de gravure sur pierre, de gravure sur verre, de gravure sur émail, de gravure sur porcelaine, de gravure sur faïence, de gravure sur céramique, de gravure sur papier, de gravure sur tissu, de gravure sur cuir, de gravure sur bois, de gravure sur métal, de gravure sur pierre, de gravure sur verre, de gravure sur émail, de gravure sur porcelaine, de gravure sur faïence, de gravure sur céramique, de gravure sur papier, de gravure sur tissu, de gravure sur cuir, de gravure sur bois, de gravure sur métal, de gravure sur pierre, de gravure sur verre, de gravure sur émail, de gravure sur porcelaine, de gravure sur faïence, de gravure sur céramique, de gravure sur papier, de gravure sur tissu, de gravure sur cuir, de gravure sur bois, de gravure sur métal, de gravure sur pierre, de gravure sur verre, de gravure sur émail, de gravure sur porcelaine, de gravure sur faïence, de gravure sur céramique, de gravure sur papier, de gravure sur tissu, de gravure sur cuir, de gravure sur bois, de gravure sur métal, de gravure sur pierre, de gravure sur verre, de gravure sur émail, de gravure sur porcelaine, de gravure sur faïence, de gravure sur céramique, de gravure sur papier, de gravure sur tissu, de gravure sur cuir, de gravure sur bois, de gravure sur métal, de gravure sur pierre, de gravure sur verre, de gravure sur émail, de gravure sur porcelaine, de gravure sur faïence, de gravure sur céramique, de gravure sur papier, de gravure sur tissu, de gravure sur cuir, de gravure sur bois, de gravure sur métal, de gravure sur pierre, de gravure sur verre, de gravure sur émail, de gravure sur porcelaine, de gravure sur faïence, de gravure sur céramique, de gravure sur papier, de gravure sur tissu, de gravure sur cuir, de gravure sur bois, de gravure sur métal, de gravure sur pierre, de gravure sur verre, de gravure sur émail, de gravure sur porcelaine, de gravure sur faïence, de gravure sur céramique, de gravure sur papier, de gravure sur tissu, de gravure sur cuir, de gravure sur bois, de gravure sur métal, de gravure sur pierre, de gravure sur verre, de gravure sur émail, de gravure sur porcelaine, de gravure sur faïence, de gravure sur céramique, de gravure sur papier, de gravure sur tissu, de gravure sur cuir, de gravure sur bois, de gravure sur métal, de gravure sur pierre, de gravure sur verre, de gravure sur émail, de gravure sur porcelaine, de gravure sur faïence, de gravure sur céramique, de gravure sur papier, de gravure sur tissu, de gravure sur cuir, de gravure sur bois, de gravure sur métal, de gravure sur pierre, de gravure sur verre, de gravure sur émail, de gravure sur porcelaine, de gravure sur faïence, de gravure sur céramique, de gravure sur papier, de gravure sur tissu, de gravure sur cuir, de gravure sur bois, de gravure sur métal, de gravure sur pierre, de gravure sur verre, de gravure sur émail, de gravure sur porcelaine, de gravure sur faïence, de gravure sur céramique, de gravure sur papier, de gravure sur tissu, de gravure sur cuir, de gravure sur bois, de gravure sur métal, de gravure sur pierre, de gravure sur verre, de gravure sur émail, de gravure sur porcelaine, de gravure sur faïence, de gravure sur céramique, de gravure sur papier, de gravure sur tissu, de gravure sur cuir, de gravure sur bois, de gravure sur métal, de gravure sur pierre, de gravure sur verre, de gravure sur émail, de gravure sur porcelaine, de gravure sur faïence, de gravure sur céramique, de gravure sur papier, de gravure sur tissu, de gravure sur cuir, de gravure sur bois, de gravure sur métal, de gravure sur pierre, de gravure sur verre, de gravure sur émail, de gravure sur porcelaine, de gravure sur faïence, de gravure sur céramique, de gravure sur papier, de gravure sur tissu, de gravure sur cuir, de gravure sur bois, de gravure sur métal, de gravure sur pierre, de gravure sur verre, de gravure sur émail, de gravure sur porcelaine, de gravure sur faïence, de gravure sur céramique, de gravure sur papier, de gravure sur tissu, de gravure sur cuir, de gravure sur bois, de gravure sur métal, de gravure sur pierre, de gravure sur verre, de gravure sur émail, de gravure sur porcelaine, de gravure sur faïence, de gravure sur céramique, de gravure sur papier, de gravure sur tissu, de gravure sur cuir, de gravure sur bois, de gravure sur métal, de gravure sur pierre, de gravure sur verre, de gravure sur émail, de gravure sur porcelaine, de gravure sur faïence, de gravure sur céramique, de gravure sur papier, de gravure sur tissu, de gravure sur cuir, de gravure sur bois, de gravure sur métal, de gravure sur pierre, de gravure sur verre, de gravure sur émail, de gravure sur porcelaine, de gravure sur faïence, de gravure sur céramique, de gravure sur papier, de gravure sur tissu, de gravure sur cuir, de gravure sur bois, de gravure sur métal, de gravure sur pierre, de gravure sur verre, de gravure sur émail, de gravure sur porcelaine, de gravure sur faïence, de gravure sur céramique, de gravure sur papier, de gravure sur tissu, de gravure sur cuir, de gravure sur bois, de gravure sur métal, de gravure sur pierre, de gravure sur verre, de gravure sur émail, de gravure sur porcelaine, de gravure sur faïence, de gravure sur céramique, de gravure sur papier, de gravure sur tissu, de gravure sur cuir, de gravure sur bois, de gravure sur métal, de gravure sur pierre, de gravure sur verre, de gravure sur émail, de gravure sur porcelaine, de gravure sur faïence, de gravure sur céramique, de gravure sur papier, de gravure sur tissu, de gravure sur cuir, de gravure sur bois, de gravure sur métal, de gravure sur pierre, de gravure sur verre, de gravure sur émail, de gravure sur porcelaine, de gravure sur faïence, de gravure sur céramique, de gravure sur papier, de gravure sur tissu, de gravure sur cuir, de gravure sur bois, de gravure sur métal, de gravure sur pierre, de gravure sur verre, de gravure sur émail, de gravure sur porcelaine, de gravure sur faïence, de gravure sur céramique, de gravure sur papier, de gravure sur tissu, de gravure sur cuir, de gravure sur bois, de gravure sur métal, de gravure sur pierre, de gravure sur verre, de gravure sur émail, de gravure sur porcelaine, de gravure sur faïence, de gravure sur céramique, de gravure sur papier, de gravure sur tissu, de gravure sur cuir, de gravure sur bois, de gravure sur métal, de gravure sur pierre, de gravure sur verre, de gravure sur émail, de gravure sur porcelaine, de gravure sur faïence, de gravure sur céramique, de gravure sur papier, de gravure sur tissu, de gravure sur cuir, de gravure sur bois, de gravure sur métal, de gravure sur pierre, de gravure sur verre, de gravure sur émail, de gravure sur porcelaine, de gravure sur faïence, de gravure sur céramique, de gravure sur papier, de gravure sur tissu, de gravure sur cuir, de gravure sur bois, de gravure sur métal, de gravure sur pierre, de gravure sur verre, de gravure sur émail, de gravure sur porcelaine, de gravure sur faïence, de gravure sur céramique, de gravure sur papier, de gravure sur tissu, de gravure sur cuir, de gravure sur bois, de gravure sur métal, de gravure sur pierre, de gravure sur verre, de gravure sur émail, de gravure sur porcelaine, de gravure sur faïence, de gravure sur céramique, de gravure sur papier, de gravure sur tissu, de gravure sur cuir, de gravure sur bois, de gravure sur métal, de gravure sur pierre, de gravure sur verre, de gravure sur émail, de gravure sur porcelaine, de gravure sur faïence, de gravure sur céramique, de gravure sur papier, de gravure sur tissu, de gravure sur cuir, de gravure sur bois, de gravure sur métal, de gravure sur pierre, de gravure sur verre, de gravure sur émail, de gravure sur porcelaine, de gravure sur faïence, de gravure sur céramique, de gravure sur papier, de gravure sur tissu, de gravure sur cuir, de gravure sur bois, de gravure sur métal, de gravure sur pierre, de gravure sur verre, de gravure sur émail, de gravure sur porcelaine, de gravure sur faïence, de gravure sur céramique, de gravure sur papier, de gravure sur tissu, de gravure sur cuir, de gravure sur bois, de gravure sur métal, de gravure sur pierre, de gravure sur verre, de gravure sur émail, de gravure sur porcelaine, de gravure sur faïence, de gravure sur céramique, de gravure sur papier, de gravure sur tissu, de gravure sur cuir, de gravure sur bois, de gravure sur métal, de gravure sur pierre, de gravure sur verre, de gravure sur émail, de gravure sur porcelaine, de gravure sur faïence, de gravure sur céramique, de gravure sur papier, de gravure sur tissu, de gravure sur cuir, de gravure sur bois, de gravure sur métal, de gravure sur pierre, de gravure sur verre, de gravure sur émail, de gravure sur porcelaine, de gravure sur faïence, de gravure sur céramique, de gravure sur papier, de gravure sur tissu, de gravure sur cuir, de gravure sur bois, de gravure sur métal, de gravure sur pierre, de gravure sur verre, de gravure sur émail, de gravure sur porcelaine, de gravure sur faïence, de gravure sur céramique, de gravure sur papier, de gravure sur tissu, de gravure sur cuir, de gravure sur bois, de gravure sur métal, de gravure sur pierre, de gravure sur verre, de gravure sur émail, de gravure sur porcelaine, de gravure sur faïence, de gravure sur céramique, de gravure sur papier, de gravure sur tissu, de gravure sur cuir, de gravure sur bois, de gravure sur métal, de gravure sur pierre, de gravure sur verre, de gravure sur émail, de gravure sur porcelaine, de gravure sur faïence, de gravure sur céramique, de gravure sur papier, de gravure sur tissu, de gravure sur cuir, de gravure sur bois, de gravure sur métal, de gravure sur pierre, de gravure sur verre, de gravure sur émail, de gravure sur porcelaine, de gravure sur faïence, de gravure sur céramique, de gravure sur papier, de gravure sur tissu, de gravure sur cuir, de gravure sur bois, de gravure sur métal, de gravure sur pierre, de gravure sur verre, de gravure sur émail, de gravure sur porcelaine, de gravure sur faïence, de gravure sur céramique, de gravure sur papier, de gravure sur tissu, de gravure sur cuir, de gravure sur bois, de gravure sur métal, de gravure sur pierre, de gravure sur verre, de gravure sur émail, de gravure sur porcelaine, de gravure sur faïence, de gravure sur céramique, de gravure sur papier, de gravure sur tissu, de gravure sur cuir, de gravure sur bois, de gravure sur métal, de gravure sur pierre, de gravure sur verre, de gravure sur émail, de gravure sur porcelaine, de gravure sur faïence, de gravure sur céramique, de gravure sur papier, de gravure sur tissu, de gravure sur cuir, de gravure sur bois, de gravure sur métal, de gravure sur pierre, de gravure sur verre, de gravure sur émail, de gravure sur porcelaine, de gravure sur faïence, de gravure sur céramique, de gravure sur papier, de gravure sur tissu, de gravure sur cuir, de gravure sur bois, de gravure sur métal, de gravure sur pierre, de gravure sur verre, de gravure sur émail, de gravure sur porcelaine, de gravure sur faïence, de gravure sur céramique, de gravure sur papier, de gravure sur tissu, de gravure sur cuir, de gravure sur bois, de gravure sur métal, de gravure sur pierre, de gravure sur verre, de gravure sur émail, de gravure sur porcelaine, de gravure sur faïence, de gravure sur céramique, de gravure sur papier, de gravure sur tissu, de gravure sur cuir, de gravure sur bois, de gravure sur métal, de gravure sur pierre, de gravure sur verre, de gravure sur émail, de gravure sur porcelaine, de gravure sur faïence, de gravure sur céramique, de gravure sur papier, de gravure sur tissu, de gravure sur cuir, de gravure sur bois, de gravure sur métal, de gravure sur pierre, de gravure sur verre, de gravure sur émail, de gravure sur porcelaine, de gravure sur faïence, de gravure sur céramique, de gravure sur papier, de gravure sur tissu, de gravure sur cuir, de gravure sur bois, de gravure sur métal, de gravure sur pierre, de gravure sur verre, de gravure sur émail, de gravure sur porcelaine, de gravure sur faïence, de gravure sur céramique, de gravure sur papier, de gravure sur tissu, de gravure sur cuir, de gravure sur bois, de gravure sur métal, de gravure sur pierre, de gravure sur verre, de gravure sur émail, de gravure sur porcelaine, de gravure sur faïence, de gravure sur céramique, de gravure sur papier, de gravure sur tissu, de gravure sur cuir, de gravure sur bois, de gravure sur métal, de gravure sur pierre, de gravure sur verre, de gravure sur émail, de gravure sur porcelaine, de gravure sur faïence, de gravure sur céramique, de gravure sur papier, de gravure sur tissu, de gravure sur cuir, de gravure sur bois, de gravure sur métal, de gravure sur pierre, de gravure sur verre, de gravure sur émail, de gravure sur porcelaine, de gravure sur faïence, de gravure sur céramique, de gravure sur papier, de gravure sur tissu, de gravure sur cuir, de gravure sur bois, de gravure sur métal, de gravure sur pierre, de gravure sur verre, de gravure sur émail, de gravure sur porcelaine, de gravure sur faïence, de gravure sur céramique, de gravure sur papier, de gravure sur tissu, de gravure sur cuir, de gravure sur bois, de gravure sur métal, de gravure sur pierre, de gravure sur verre, de gravure sur émail, de gravure sur porcelaine, de gravure sur faïence, de gravure sur céramique, de gravure sur papier, de gravure sur tissu, de gravure sur cuir, de gravure sur bois, de gravure sur métal, de gravure sur pierre, de gravure sur verre, de gravure sur émail, de gravure sur porcelaine, de gravure sur faïence, de gravure sur céramique, de gravure sur papier, de gravure sur tissu, de gravure sur cuir, de gravure sur bois, de gravure sur métal, de gravure sur pierre, de gravure sur verre, de gravure sur émail, de gravure sur porcelaine, de gravure sur faïence, de gravure sur céramique, de gravure sur papier, de gravure sur tissu, de gravure sur cuir, de gravure sur bois, de gravure sur métal, de gravure sur pierre, de gravure sur verre, de gravure sur émail, de gravure sur porcelaine, de gravure sur faïence, de gravure sur céramique, de gravure sur papier, de gravure sur tissu, de gravure sur cuir, de gravure sur bois, de gravure sur métal, de gravure sur pierre, de gravure sur verre, de gravure sur émail, de gravure sur porcelaine, de gravure sur faïence, de gravure sur céramique, de gravure sur papier, de gravure sur tissu, de gravure sur cuir, de gravure sur bois, de gravure sur métal, de gravure sur pierre, de gravure sur verre, de gravure sur émail, de gravure sur porcelaine, de gravure sur faïence, de gravure sur céramique, de gravure sur papier, de gravure sur tissu, de gravure sur cuir, de gravure sur bois, de gravure sur métal, de gravure sur pierre, de gravure sur verre, de gravure sur émail, de gravure sur porcelaine, de gravure sur faïence, de gravure sur céramique, de gravure sur papier, de gravure sur tissu, de gravure sur cuir, de gravure sur bois, de gravure sur métal, de gravure sur pierre, de gravure sur verre, de gravure sur émail, de gravure sur porcelaine, de gravure sur faïence, de gravure sur céramique, de gravure sur papier, de gravure sur tissu, de gravure sur cuir, de gravure sur bois, de gravure sur métal, de gravure sur pierre, de gravure sur verre, de gravure sur émail, de gravure sur porcelaine, de gravure sur faïence, de gravure sur céramique, de gravure sur papier, de gravure sur tissu, de gravure sur cuir, de gravure sur bois, de gravure sur métal, de gravure sur pierre, de gravure sur verre, de gravure sur émail, de gravure sur porcelaine, de gravure sur faïence, de gravure sur céramique, de gravure sur papier, de gravure sur tissu, de gravure sur cuir, de gravure sur bois, de gravure sur métal, de gravure sur pierre, de gravure sur verre, de gravure sur émail, de gravure sur porcelaine, de gravure sur faïence, de gravure sur céramique, de gravure sur papier, de gravure sur tissu, de gravure sur cuir, de gravure sur bois, de gravure sur métal, de gravure sur pierre, de gravure sur verre, de gravure sur émail, de gravure sur porcelaine, de gravure sur faïence, de gravure sur céramique, de gravure sur papier, de gravure sur tissu, de gravure sur cuir, de gravure sur bois, de gravure sur métal, de gravure sur pierre, de gravure sur verre, de gravure sur émail, de gravure sur porcelaine, de gravure sur faïence, de gravure sur céramique, de gravure sur papier, de gravure sur tissu, de gravure sur cuir, de gravure sur bois, de gravure sur métal, de gravure sur pierre, de gravure sur verre, de gravure sur émail, de gravure sur porcelaine, de gravure sur faïence, de gravure sur céramique, de gravure sur papier, de gravure sur tissu, de gravure sur cuir, de gravure sur bois, de gravure sur métal, de gravure sur pierre, de gravure sur verre, de gravure sur émail, de gravure sur porcelaine, de gravure sur faïence, de gravure sur céramique, de gravure sur papier, de gravure sur tissu, de gravure sur cuir, de gravure sur bois, de gravure sur métal, de gravure sur pierre, de gravure sur verre, de gravure sur émail, de gravure sur porcelaine, de gravure sur faïence, de gravure sur céramique, de gravure sur papier, de gravure sur tissu, de gravure sur cuir, de gravure sur bois, de gravure sur métal, de gravure sur pierre, de gravure sur verre, de gravure sur émail, de gravure sur porcelaine, de gravure sur faïence, de gravure sur céramique, de gravure sur papier, de gravure sur tissu, de gravure sur cuir, de gravure sur bois, de gravure sur métal, de gravure sur pierre, de gravure sur verre, de gravure sur émail, de gravure sur porcelaine, de gravure sur faïence, de gravure sur céramique, de gravure sur papier, de gravure sur tissu, de gravure sur cuir, de gravure sur bois, de gravure sur métal, de gravure sur pierre, de gravure sur verre, de gravure sur émail, de gravure sur porcelaine, de gravure sur faïence, de gravure sur céramique, de gravure sur papier, de gravure sur tissu, de gravure sur cuir, de gravure sur bois, de gravure sur métal, de gravure sur pierre, de gravure sur verre, de gravure sur émail, de gravure sur porcelaine, de gravure sur faïence, de gravure sur céramique, de gravure sur papier, de gravure sur tissu, de gravure sur cuir, de gravure sur bois, de gravure sur métal, de gravure sur pierre, de gravure sur verre, de gravure sur émail, de gravure sur porcelaine, de gravure sur faïence, de gravure sur céramique, de gravure sur papier, de gravure sur tissu, de gravure sur cuir, de gravure sur bois, de gravure sur métal, de gravure sur pierre, de gravure sur verre, de gravure sur émail, de gravure sur porcelaine, de gravure sur faïence, de gravure sur céramique, de gravure sur papier, de gravure sur tissu, de gravure sur cuir, de gravure sur bois, de gravure sur métal, de gravure sur pierre, de gravure sur verre, de gravure sur émail, de gravure sur porcelaine, de gravure sur faïence, de gravure sur céramique, de gravure sur papier, de gravure sur tissu, de gravure sur cuir, de gravure sur bois, de gravure sur métal, de gravure sur pierre, de gravure sur verre, de gravure sur émail, de gravure sur porcelaine, de gravure sur faïence, de gravure sur céramique, de gravure sur papier, de gravure sur tissu, de gravure sur cuir, de gravure sur bois, de gravure sur métal, de gravure sur pierre, de gravure sur verre, de gravure sur émail, de gravure sur porcelaine, de gravure sur faïence, de gravure sur céramique, de gravure sur papier, de gravure sur tissu, de gravure sur cuir, de gravure sur bois, de gravure sur métal, de gravure sur pierre, de gravure sur verre, de gravure sur émail, de gravure sur porcelaine, de gravure sur faïence, de gravure sur céramique, de gravure sur papier, de gravure sur tissu, de gravure sur cuir, de gravure sur bois, de gravure sur métal, de gravure sur pierre, de gravure sur verre, de gravure sur émail, de gravure sur porcelaine, de gravure sur faïence, de gravure sur céramique, de gravure sur papier, de gravure sur tissu, de gravure sur cuir, de gravure sur bois, de gravure sur métal, de gravure sur pierre, de gravure sur verre, de gravure sur émail, de gravure sur porcelaine, de gravure sur faïence, de gravure sur céramique, de gravure sur papier, de gravure sur tissu, de gravure sur cuir, de gravure sur bois, de gravure sur métal, de gravure sur pierre, de gravure sur verre, de gravure sur émail, de gravure sur porcelaine, de gravure sur faïence, de gravure sur céramique, de gravure sur papier, de gravure sur



DEPECHE TELEGRAPHIQUES

CANADA

Sir A. P. Caron

WINNIPEG 21—Le ministre de la milice actuellement en voyage, sera à son retour des côtes du Pacifique, rencontré ici par le général Middleton...

Chemin de fer Canadien du Pacifique
WINNIPEG 21—Le chemin de fer canadien du Pacifique a été fermé pendant deux semaines des excursions vers l'Est.

WINNIPEG 21—La magnifique hôtel du chemin de fer du Pacifique a Banff sera ouvert, cette semaine.

WINNIPEG 21—Il est construit durant la dernière saison, à Calgary, des édifices formant une somme de \$270,000.

Don

TORONTO, 21—L'honorable John Macdonald a fait un don de \$100,000 pour l'établissement d'un nouvel hôpital ici.

Banque Centrale

TORONTO, 21—La Banque centrale reprendra ses affaires immédiatement. Il est attendu, cependant, qu'elle sera en liquidation.

La confiance du public est retable vis-à-vis les autres banques.

Décès

QUEBEC, 21—Une lettre de décès annonce la mort de l'homme de loi Sauvage ex-membre du conseil législatif.

Accident

QUEBEC, 21—On a reçu ici la nouvelle que le conducteur d'un train sur le chemin de fer Intercolonial du Saguenay a été tué par un train de marchandises.

Affaire Sheppard

TORONTO 21—Le juge Rose a refusé de demander M. Heaslett, de Montréal, pour donner cautionnement au sujet des frais dans la poursuite tendant à enjoindre au magistrat de police de Toronto de signer le mandat d'arrestation contre Sheppard.

La commission du travail

QUEBEC, 21—M. P. Kirwin, qui depuis nombre d'années, a été à l'emploi de M.M. Allan, Bae et Co., a été nommé membre de la commission du travail, pour prendre les intérêts des chevaliers du travail et de la société des employés de navires de cette ville.

Commission du travail

TORONTO 21—La nouvelle commission du travail commencera ses enquêtes ici, mercredi prochain.

Larme du salut

QUEBEC, 21—Il y a eu encore une autre débauche entre des gamins et des membres de l'Armée du Salut, qui ont été arrêtés par un échelon témoin de ce qui s'est passé, à l'intention de porter cette question devant le conseil de discipline.

Mort accidentelle

KINGSTON 21—Un soldat nommé David Ferguson, âgé de 21 ans, a été tué par un train de marchandises sur le chemin de fer du Grand Tronc, samedi après-midi.

Améliorations

LACOLLE 21—A la dernière séance du conseil municipal de Lacolle, la question de l'adresser au conseil de l'Armée du Salut pour effectuer l'ouvrage nécessaire dans la rivière Lacolle a été prise en considération.

Compagnie nouvelle

QUEBEC, 21—Des lettres patentes ont été octroyées pour constituer un nouveau établissement de commerce général de fermetures. Le capital est de \$100,000 en 1,000 parts de \$100 chacune.

La Quarantaine

QUEBEC, 21—L'établissement de la quarantaine à la Grande Isle a été fermé pour la saison et les officiers sont retournés en ville aujourd'hui.

Nomination

QUEBEC, 21—M. W. G. Wirtelle a été nommé pour constituer un nouveau établissement de commerce général de fermetures. Le capital est de \$100,000 en 1,000 parts de \$100 chacune.

Le chemin de fer de Témiscouata

QUEBEC, 21—M. L. P. Pelletier ne s'oppose plus au rachat de ce chemin de fer par la compagnie du chemin de fer Témiscouata, à la condition que le gouvernement nomme un commissaire pour recevoir l'argent et le distribuer suivant les besoins de construction.

Victoire

VICTORIA, N. E., 22—M. McDonald, le candidat conservateur, est élu dans le comté de Victoria, après avoir obtenu cent vingt-cinq voix de majorité sur son adversaire M. Campbell.

Banque nationale

QUEBEC, 21—Il y aura beaucoup d'intérêt à l'assemblée de la banque Nationale, mercredi prochain. Un certain nombre des actionnaires ont demandé la réduction de 25 pour cent d'un autre parti représentant \$302,450 qui elle consentira à une réduction lorsqu'une réforme complète de l'administration de la banque aura été définie.

ETATS-UNIS

Tempête

MILWAUKEE, 21—Une tempête de neige a fortement sévi aujourd'hui sur les lacs; la violence du vent obligea un grand nombre de voyageurs de se mettre en route.

Dynamite

FREESTON, Ill., 21—Hier matin, comme le portier de l'église méthodiste balayait le porche de l'église, il découvrit une bombe de dynamite placée de telle sorte qu'il avait la porte comme à l'ordinaire, elle aurait fait explosion.

Collisions

VIENNE, Ill., 21—Hier après-midi, à quatre milles au nord-est de la ville sur le chemin de fer de Chicago, Vincennes et Chicago, deux trains de fret sont venus en collision.

Désastres

SAINT-LOUIS, 21—Des dépêches de Grandville, ville importante de la principale partie du comté de Newton annoncent que, hier après-midi, un incendie a détruit une centaine de maisons formant l'une des places les plus commerciales de la ville.

Incendie

YORK, Neb., 21—Sept magasins de cette ville ont été détruits hier par un incendie; pertes \$100,000.

Mort de froid

WANKKAN, Ill., 21—W. D. Welch, commis-voyageur, qui était allé à la classe de la bibliothèque, est mort de froid samedi, dans sa chaudière.

Le cirque Barnum

BOSTON, 21—Une dépêche spéciale de Bridgeport, Conn., annonce que la tournée principale de l'immense cirque de Barnum et Bailey, a été réduite en cendres hier matin.

Le régime parlementaire

PARIS 21—Le calme le plus complet règne dans le Parlement. Le ministre de l'Intérieur, M. Doumergue, a déclaré publiquement samedi que le président Grévy ne pouvait rester au pouvoir s'il n'avait pour lui un cabinet responsable devant le Parlement.

Le régime parlementaire

PARIS 21—Le calme le plus complet règne dans le Parlement. Le ministre de l'Intérieur, M. Doumergue, a déclaré publiquement samedi que le président Grévy ne pouvait rester au pouvoir s'il n'avait pour lui un cabinet responsable devant le Parlement.

Le régime parlementaire

PARIS 21—Le calme le plus complet règne dans le Parlement. Le ministre de l'Intérieur, M. Doumergue, a déclaré publiquement samedi que le président Grévy ne pouvait rester au pouvoir s'il n'avait pour lui un cabinet responsable devant le Parlement.

Le régime parlementaire

PARIS 21—Le calme le plus complet règne dans le Parlement. Le ministre de l'Intérieur, M. Doumergue, a déclaré publiquement samedi que le président Grévy ne pouvait rester au pouvoir s'il n'avait pour lui un cabinet responsable devant le Parlement.

Le régime parlementaire

PARIS 21—Le calme le plus complet règne dans le Parlement. Le ministre de l'Intérieur, M. Doumergue, a déclaré publiquement samedi que le président Grévy ne pouvait rester au pouvoir s'il n'avait pour lui un cabinet responsable devant le Parlement.

Le régime parlementaire

PARIS 21—Le calme le plus complet règne dans le Parlement. Le ministre de l'Intérieur, M. Doumergue, a déclaré publiquement samedi que le président Grévy ne pouvait rester au pouvoir s'il n'avait pour lui un cabinet responsable devant le Parlement.

Le régime parlementaire

PARIS 21—Le calme le plus complet règne dans le Parlement. Le ministre de l'Intérieur, M. Doumergue, a déclaré publiquement samedi que le président Grévy ne pouvait rester au pouvoir s'il n'avait pour lui un cabinet responsable devant le Parlement.

Le régime parlementaire

PARIS 21—Le calme le plus complet règne dans le Parlement. Le ministre de l'Intérieur, M. Doumergue, a déclaré publiquement samedi que le président Grévy ne pouvait rester au pouvoir s'il n'avait pour lui un cabinet responsable devant le Parlement.

Le régime parlementaire

PARIS 21—Le calme le plus complet règne dans le Parlement. Le ministre de l'Intérieur, M. Doumergue, a déclaré publiquement samedi que le président Grévy ne pouvait rester au pouvoir s'il n'avait pour lui un cabinet responsable devant le Parlement.

Le régime parlementaire

PARIS 21—Le calme le plus complet règne dans le Parlement. Le ministre de l'Intérieur, M. Doumergue, a déclaré publiquement samedi que le président Grévy ne pouvait rester au pouvoir s'il n'avait pour lui un cabinet responsable devant le Parlement.

Le régime parlementaire

PARIS 21—Le calme le plus complet règne dans le Parlement. Le ministre de l'Intérieur, M. Doumergue, a déclaré publiquement samedi que le président Grévy ne pouvait rester au pouvoir s'il n'avait pour lui un cabinet responsable devant le Parlement.

Le régime parlementaire

PARIS 21—Le calme le plus complet règne dans le Parlement. Le ministre de l'Intérieur, M. Doumergue, a déclaré publiquement samedi que le président Grévy ne pouvait rester au pouvoir s'il n'avait pour lui un cabinet responsable devant le Parlement.

Le régime parlementaire

PARIS 21—Le calme le plus complet règne dans le Parlement. Le ministre de l'Intérieur, M. Doumergue, a déclaré publiquement samedi que le président Grévy ne pouvait rester au pouvoir s'il n'avait pour lui un cabinet responsable devant le Parlement.

Le régime parlementaire

PARIS 21—Le calme le plus complet règne dans le Parlement. Le ministre de l'Intérieur, M. Doumergue, a déclaré publiquement samedi que le président Grévy ne pouvait rester au pouvoir s'il n'avait pour lui un cabinet responsable devant le Parlement.

Le régime parlementaire

PARIS 21—Le calme le plus complet règne dans le Parlement. Le ministre de l'Intérieur, M. Doumergue, a déclaré publiquement samedi que le président Grévy ne pouvait rester au pouvoir s'il n'avait pour lui un cabinet responsable devant le Parlement.

Le régime parlementaire

PARIS 21—Le calme le plus complet règne dans le Parlement. Le ministre de l'Intérieur, M. Doumergue, a déclaré publiquement samedi que le président Grévy ne pouvait rester au pouvoir s'il n'avait pour lui un cabinet responsable devant le Parlement.

Le régime parlementaire

PARIS 21—Le calme le plus complet règne dans le Parlement. Le ministre de l'Intérieur, M. Doumergue, a déclaré publiquement samedi que le président Grévy ne pouvait rester au pouvoir s'il n'avait pour lui un cabinet responsable devant le Parlement.

Le régime parlementaire

PARIS 21—Le calme le plus complet règne dans le Parlement. Le ministre de l'Intérieur, M. Doumergue, a déclaré publiquement samedi que le président Grévy ne pouvait rester au pouvoir s'il n'avait pour lui un cabinet responsable devant le Parlement.

Le régime parlementaire

PARIS 21—Le calme le plus complet règne dans le Parlement. Le ministre de l'Intérieur, M. Doumergue, a déclaré publiquement samedi que le président Grévy ne pouvait rester au pouvoir s'il n'avait pour lui un cabinet responsable devant le Parlement.

Le régime parlementaire

PARIS 21—Le calme le plus complet règne dans le Parlement. Le ministre de l'Intérieur, M. Doumergue, a déclaré publiquement samedi que le président Grévy ne pouvait rester au pouvoir s'il n'avait pour lui un cabinet responsable devant le Parlement.

Le régime parlementaire

PARIS 21—Le calme le plus complet règne dans le Parlement. Le ministre de l'Intérieur, M. Doumergue, a déclaré publiquement samedi que le président Grévy ne pouvait rester au pouvoir s'il n'avait pour lui un cabinet responsable devant le Parlement.

Le régime parlementaire

PARIS 21—Le calme le plus complet règne dans le Parlement. Le ministre de l'Intérieur, M. Doumergue, a déclaré publiquement samedi que le président Grévy ne pouvait rester au pouvoir s'il n'avait pour lui un cabinet responsable devant le Parlement.

Explications

LONDRES, 21—Le gouvernement de la Serbie a demandé l'explication au Bulgare de la circulaire qui excluait du droit de privilège les sujets de la Serbie habitant sur le territoire de la Bulgarie.

Assemblée

LONDRES, 21—L'assemblée annuelle de l'Union nationale des conservateurs s'ouvrira demain à Oxford. Lord Salisbury y présidera.

Crise ministérielle

PARIS 21—La convocation de M. Clemenceau par le président Grévy indique la démission prochaine de ce dernier.

Compagnie de la Baie d'Hudson

LONDRES 21—Un rapport de la compagnie de la baie d'Hudson, publié avant-hier, indique que les ventes de pelleterie à vendre en janvier et en mars prochains, sera plus considérable que celle de l'année dernière.

Visite au czar

SAINT-PETERSBOURG, 21—Le Journal de Saint-Petersbourg a adressé des félicitations à l'empereur Guillaume pour la réception de son oncle le czar et la reine.

Stock canadien

LONDRES 21—Cet après-midi a pas été actif sur le marché pour les stocks canadiens; quoique l'aspect général n'est pas encore complètement retourné.

Accident du "Scholten"

LONDRES 21—Deux cadavres ont été trouvés dans le ruisseau de la rivière de l'Est, près de la ville de Scholten.

Le Reichstag

BERLIN 21—Le discours du Reichstag de mardi soir, a été très intéressant.

En bas d'un pont

Un grave accident est arrivé au pont de la rue de la Paix, à Paris, mardi soir.

Le régime parlementaire

PARIS 21—Le calme le plus complet règne dans le Parlement. Le ministre de l'Intérieur, M. Doumergue, a déclaré publiquement samedi que le président Grévy ne pouvait rester au pouvoir s'il n'avait pour lui un cabinet responsable devant le Parlement.

Le régime parlementaire

PARIS 21—Le calme le plus complet règne dans le Parlement. Le ministre de l'Intérieur, M. Doumergue, a déclaré publiquement samedi que le président Grévy ne pouvait rester au pouvoir s'il n'avait pour lui un cabinet responsable devant le Parlement.

Le régime parlementaire

PARIS 21—Le calme le plus complet règne dans le Parlement. Le ministre de l'Intérieur, M. Doumergue, a déclaré publiquement samedi que le président Grévy ne pouvait rester au pouvoir s'il n'avait pour lui un cabinet responsable devant le Parlement.

Le régime parlementaire

PARIS 21—Le calme le plus complet règne dans le Parlement. Le ministre de l'Intérieur, M. Doumergue, a déclaré publiquement samedi que le président Grévy ne pouvait rester au pouvoir s'il n'avait pour lui un cabinet responsable devant le Parlement.

Le régime parlementaire

PARIS 21—Le calme le plus complet règne dans le Parlement. Le ministre de l'Intérieur, M. Doumergue, a déclaré publiquement samedi que le président Grévy ne pouvait rester au pouvoir s'il n'avait pour lui un cabinet responsable devant le Parlement.

Le régime parlementaire

PARIS 21—Le calme le plus complet règne dans le Parlement. Le ministre de l'Intérieur, M. Doumergue, a déclaré publiquement samedi que le président Grévy ne pouvait rester au pouvoir s'il n'avait pour lui un cabinet responsable devant le Parlement.

Le régime parlementaire

PARIS 21—Le calme le plus complet règne dans le Parlement. Le ministre de l'Intérieur, M. Doumergue, a déclaré publiquement samedi que le président Grévy ne pouvait rester au pouvoir s'il n'avait pour lui un cabinet responsable devant le Parlement.

Le régime parlementaire

PARIS 21—Le calme le plus complet règne dans le Parlement. Le ministre de l'Intérieur, M. Doumergue, a déclaré publiquement samedi que le président Grévy ne pouvait rester au pouvoir s'il n'avait pour lui un cabinet responsable devant le Parlement.

Le régime parlementaire

PARIS 21—Le calme le plus complet règne dans le Parlement. Le ministre de l'Intérieur, M. Doumergue, a déclaré publiquement samedi que le président Grévy ne pouvait rester au pouvoir s'il n'avait pour lui un cabinet responsable devant le Parlement.

Le régime parlementaire

PARIS 21—Le calme le plus complet règne dans le Parlement. Le ministre de l'Intérieur, M. Doumergue, a déclaré publiquement samedi que le président Grévy ne pouvait rester au pouvoir s'il n'avait pour lui un cabinet responsable devant le Parlement.

Le régime parlementaire

PARIS 21—Le calme le plus complet règne dans le Parlement. Le ministre de l'Intérieur, M. Doumergue, a déclaré publiquement samedi que le président Grévy ne pouvait rester au pouvoir s'il n'avait pour lui un cabinet responsable devant le Parlement.

Le régime parlementaire

PARIS 21—Le calme le plus complet règne dans le Parlement. Le ministre de l'Intérieur, M. Doumergue, a déclaré publiquement samedi que le président Grévy ne pouvait rester au pouvoir s'il n'avait pour lui un cabinet responsable devant le Parlement.

Le régime parlementaire

PARIS 21—Le calme le plus complet règne dans le Parlement. Le ministre de l'Intérieur, M. Doumergue, a déclaré publiquement samedi que le président Grévy ne pouvait rester au pouvoir s'il n'avait pour lui un cabinet responsable devant le Parlement.

Le régime parlementaire

PARIS 21—Le calme le plus complet règne dans le Parlement. Le ministre de l'Intérieur, M. Doumergue, a déclaré publiquement samedi que le président Grévy ne pouvait rester au pouvoir s'il n'avait pour lui un cabinet responsable devant le Parlement.

Le régime parlementaire

PARIS 21—Le calme le plus complet règne dans le Parlement. Le ministre de l'Intérieur, M. Doumergue, a déclaré publiquement samedi que le président Grévy ne pouvait rester au pouvoir s'il n'avait pour lui un cabinet responsable devant le Parlement.

Le régime parlementaire

PARIS 21—Le calme le plus complet règne dans le Parlement. Le ministre de l'Intérieur, M. Doumergue, a déclaré publiquement samedi que le président Grévy ne pouvait rester au pouvoir s'il n'avait pour lui un cabinet responsable devant le Parlement.

Le régime parlementaire

PARIS 21—Le calme le plus complet règne dans le Parlement. Le ministre de l'Intérieur, M. Doumergue, a déclaré publiquement samedi que le président Grévy ne pouvait rester au pouvoir s'il n'avait pour lui un cabinet responsable devant le Parlement.

Le régime parlementaire

PARIS 21—Le calme le plus complet règne dans le Parlement. Le ministre de l'Intérieur, M. Doumergue, a déclaré publiquement samedi que le président Grévy ne pouvait rester au pouvoir s'il n'avait pour lui un cabinet responsable devant le Parlement.

Les Chevaliers du Travail à Rome

LONDRES, 21—Le correspondant du Carrière à Rome dit que le cardinal Gibbons a envoyé à la Propagande d'autres documents relatifs aux Chevaliers du Travail.

Mélanges

BERLIN 21—Il y a eu une telle amélioration dans la condition du prince héritier qu'il a été déclaré capable de retourner au pays, dans un mois.

Compagnie de la Baie d'Hudson

LONDRES 21—Un rapport de la compagnie de la baie d'Hudson, publié avant-hier, indique que les ventes de pelleterie à vendre en janvier et en mars prochains, sera plus considérable que celle de l'année dernière.

Visite au czar

SAINT-PETERSBOURG, 21—Le Journal de Saint-Petersbourg a adressé des félicitations à l'empereur Guillaume pour la réception de son oncle le czar et la reine.

Stock canadien

LONDRES 21—Cet après-midi a pas été actif sur le marché pour les stocks canadiens; quoique l'aspect général n'est pas encore complètement retourné.

Accident du "Scholten"

LONDRES 21—Deux cadavres ont été trouvés dans le ruisseau de la rivière de l'Est, près de la ville de Scholten.

Le Reichstag

BERLIN 21—Le discours du Reichstag de mardi soir, a été très intéressant.

En bas d'un pont

Un grave accident est arrivé au pont de la rue de la Paix, à Paris, mardi soir.

Le régime parlementaire

PARIS 21—Le calme le plus complet règne dans le Parlement. Le ministre de l'Intérieur, M. Doumergue, a déclaré publiquement samedi que le président Grévy ne pouvait rester au pouvoir s'il n'avait pour lui un cabinet responsable devant le Parlement.

Le régime parlementaire

PARIS 21—Le calme le plus complet règne dans le Parlement. Le ministre de l'Intérieur, M. Doumergue, a déclaré publiquement samedi que le président Grévy ne pouvait rester au pouvoir s'il n'avait pour lui un cabinet responsable devant le Parlement.

Le régime parlementaire

PARIS 21—Le calme le plus complet règne dans le Parlement. Le ministre de l'Intérieur, M. Doumergue, a déclaré publiquement samedi que le président Grévy ne pouvait rester au pouvoir s'il n'avait pour lui un cabinet responsable devant le Parlement.

Le régime parlementaire

PARIS 21—Le calme le plus complet règne dans le Parlement. Le ministre de l'Intérieur, M. Doumergue, a déclaré publiquement samedi que le président Grévy ne pouvait rester au pouvoir s'il n'avait pour lui un cabinet responsable devant le Parlement.

Le régime parlementaire

PARIS 21—Le calme le plus complet règne dans le Parlement. Le ministre de l'Intérieur, M. Doumergue, a déclaré publiquement samedi que le président Grévy ne pouvait rester au pouvoir s'il n'avait pour lui un cabinet responsable devant le Parlement.

Le régime parlementaire

PARIS 21—Le calme le plus complet règne dans le Parlement. Le ministre de l'Intérieur, M. Doumergue, a déclaré publiquement samedi que le président Grévy ne pouvait rester au pouvoir s'il n'avait pour lui un cabinet responsable devant le Parlement.

Le régime parlementaire

PARIS 21—Le calme le plus complet règne dans le Parlement. Le ministre de l'Intérieur, M. Doumergue, a déclaré publiquement samedi que le président Grévy ne pouvait rester au pouvoir s'il n'avait pour lui un cabinet responsable devant le Parlement.

Le régime parlementaire

PARIS 21—Le calme le plus complet règne dans le Parlement. Le ministre de l'Intérieur, M. Doumergue, a déclaré publiquement samedi que le président Grévy ne pouvait rester au pouvoir s'il n'avait pour lui un cabinet responsable devant le Parlement.

Le régime parlementaire

PARIS 21—Le calme le plus complet règne dans le Parlement. Le ministre de l'Intérieur, M. Doumergue, a déclaré publiquement samedi que le président Grévy ne pouvait rester au pouvoir s'il n'avait pour lui un cabinet responsable devant le Parlement.

Le régime parlementaire

PARIS 21—Le calme le plus complet règne dans le Parlement. Le ministre de l'Intérieur, M. Doumergue, a déclaré publiquement samedi que le président Grévy ne pouvait rester au pouvoir s'il n'avait pour lui un cabinet responsable devant le Parlement.

Le régime parlementaire

PARIS 21—Le calme le plus complet règne dans le Parlement. Le ministre de l'Intérieur, M. Doumergue, a déclaré publiquement samedi que le président Grévy ne pouvait rester au pouvoir s'il n'avait pour lui un cabinet responsable devant le Parlement.

Le régime parlementaire

PARIS 21—Le calme le plus complet règne dans le Parlement. Le ministre de l'Intérieur, M. Doumergue, a déclaré publiquement samedi que le président Grévy ne pouvait rester au pouvoir s'il n'avait pour lui un cabinet responsable devant le Parlement.

Le régime parlementaire

PARIS 21—Le calme le plus complet règne dans le Parlement. Le ministre de l'Intérieur, M. Doumergue, a déclaré publiquement samedi que le président Grévy ne pouvait rester au pouvoir s'il n'avait pour lui un cabinet responsable devant le Parlement.

Dans la Capitale

Obituaire. Nous avons appris avec regret la mort de M. A. O. Mousseau, employé au Secrétariat d'Etat.

Un sermon. Le Rév. R. Palmer, dans son sermon à l'église St. Joseph, dimanche, s'est fortement élevé contre les théâtres.

Mariage. Ce matin, à l'église Notre-Dame de Montréal, a eu lieu le mariage de M. E. J. Langvin, greffier du Sénat, et frère de Sir Hector J. Langvin, à Mademoiselle Giroux.

Club St. Hubert. La compétition mensuelle du club de tir St. Hubert aura lieu samedi prochain.

Curieuse trouvaille. En faisant le nettoyage des égouts au coin des rues Slater et Kent, les journaliers ont découvert trois paquets de vieilles bottes qui obstruaient le cours de l'eau.

Contrainte. Ce matin, M. le magistrat de police O'Gara, voyant que les représentants de la presse n'étaient pas confortablement installés dans le petit coin qui leur est assigné, a donné l'ordre de transporter la table des reporters à un autre endroit.

Personnel. M. Henry Ayles, avocat d'Aylmer, était en ville aujourd'hui.

Sur la rue. La Compagnie d'Express Canadienne a ouvert une nouvelle branche à Hull et à divers endroits dans la ville pour l'avantage du public.

Le bateau traversier entre Ottawa et Hull cessera ses traversées régulières le 25 courant.

Il y aura ce soir première réunion du comité d'enquête de l'aqueduc.

Le bateau traversier entre Ottawa et Hull cessera ses traversées régulières le 25 courant.

L'Assemblée régulière de la Société St. Thomas a eu lieu hier soir.

M. l'échevin Brown assistait à la séance du conseil de ville hier soir.

Une grande émination règne aujourd'hui dans la ville au sujet de l'élection d'un échevin pour le quartier By.

Notre marché était assez abondamment pourvu de denrées de toutes sortes, ce matin.

Après une nouvelle tempête de neige, hier soir, le temps aujourd'hui est au beau et les cabaleurs en profitent.

Le gardien de la station du feu No. 5, M. Jos. Favreau, prendra possession de ses nouveaux quartiers demain.

M. N. Renaud, bien connu parmi les marchands de bois, engage des hommes pour les chantiers, chez M. W. O. McKay.

M. l'échevin Lewis, du quartier Wellington, a annoncé, hier soir, au conseil de ville, qu'il ne se présenterait pas aux prochaines élections municipales.

M. le maire Stewart sera de nouveau candidat aux prochaines élections de janvier.

COURRIER DE HULL.

Le conseil de ville de Hull s'est réuni à 2 hrs. cette après midi, à l'hôtel de ville.

À l'assemblée de l'Union St. Joseph, tenue hier soir, à la salle ordinaire des séances, il a été décidé d'acheter deux statues qui devront être placées à l'intérieur et à l'extérieur de la nouvelle salle.

Les membres de l'Union St. Thomas se réuniront demain soir à la salle St. Joseph.

Les membres du club de raquettes "Le National", se réuniront tous les mercredis soir, à partir de demain, à l'ancienne salle St. Joseph, rue Principale.

Cinquante hommes, employés chez M. E. B. Eddy, durant la saison d'été, sont partis, hier soir, pour les chantiers.

Les conservateurs de Hull se réuniront, vendredi soir, pour se former en association.

Le Dr. J. B. Leduc, herboriste, bien connu de Montréal, est à Hull depuis quelques jours pour affaires professionnelles.

Les marchands de Hull, qui désirent annoncer dans le Canada, pourront s'adresser au No. 154, rue Principale, bloc Poulin.

Les planches sur les marches extérieures des édifices publics ont été posées.

Les accidents dans les chantiers sont très fréquents depuis quelque temps. Le cadavre d'un jeune homme du nom d'Adrien Proulx, a été recueilli hier par la famille de l'infortuné, qui a été victime d'un accident au moment où il travaillait dans l'un des chantiers de MM. Perley et Pattee, à l'endroit appelé rivière de Montréal, près de l'émoulin.

CONSEIL-DE-VILLE

À une assemblée spéciale du Conseil-de-Ville tenue hier soir étaient présents Son Honneur le maire et les échevins: Hutchinson, Dalglis, Cox, Monk, Whillans, Honey, Askwith, Henderson, Lewis, Borthwick, O'Leary, O'Keefe, Bingham, Durocher, Desjardins et Roger.

Une lettre de MM. Valin et Adam, avocats, réclamant une somme de \$1,000 au nom d'une dame Savard, pour blessures infligées par suite d'une chute dans un canal sur la rue St. André, où aucune lumière n'avait été allumée.

Le rapport du comité des marchés est ensuite soumis. Il recommande la vente de viande et de poisson en dehors des marchés pourvu que les contribuables situés à 400 verges du lieu désigné à cet effet ne s'y opposent pas.

Le rapport du comité des marchés est ensuite soumis. Il recommande la vente de viande et de poisson en dehors des marchés pourvu que les contribuables situés à 400 verges du lieu désigné à cet effet ne s'y opposent pas.

M. l'échevin Lewis se lève et parle en faveur de l'adoption du rapport; il prononce une réplique de la part de l'échevin Cox.

Pour clore le débat, l'échevin O'Keefe propose que le rapport soit déposé au comité qui devra l'amener de façon à ce que la distance de l'endroit fixé pour la vente de la viande et du poisson soit de 600 verges au lieu de 400.

L'échevin Roger dit aussi quelques mots sur le sujet et finalement la motion de l'échevin O'Keefe est mise aux voix et adoptée par 12 contre 4.

Le onzième rapport au sujet de la coupe de la glace sur la rivière Rideau et Ottawa est ensuite soumis. Ce rapport condamne toute la glace employée pour consommation provenant de la rivière Rideau et de la rivière Ottawa, au bas des écluses.

M. l'échevin Durocher propose et appuie sa motion à l'effet que MM. les bouchers aient la permission de couper la glace aux endroits ci-dessus désignés pour les fins de conservation de la viande dans leurs réfrigérateurs.

L'échevin Honey s'oppose à l'adoption de cette motion; de même que l'échevin Whillans qui prétend que la chose a été décidée antérieurement et qui ne s'explique pas comment il se fait que M. l'échevin Durocher soit en faveur de l'emploi de la glace de la rivière Rideau pour la conservation de la viande.

L'échevin Bingham, en sa qualité de membre du comité de santé dit que cette glace peut certainement être employée par MM. les bouchers sans aucun danger, l'échevin Honey s'oppose entièrement à cette idée.

M. l'échevin Durocher dit que la glace de la rivière Ottawa au-dessous des Chaudières, est aussi bonne que partout ailleurs; il ne se rappelle pas non plus que l'eau de la rivière Rideau ait jamais été analysée et déclarée impure, du moins si la chose a été faite, comme le croit l'échevin Whillans, le conseil n'en a jamais été informé.

M. l'échevin O'Leary prétend que la glace de la rivière Rideau est de beaucoup préférable à celle de la rivière Ottawa.

M. l'échevin Honey réplique que l'eau de la rivière Rideau est loin d'être pure; il croit que si l'échevin O'Leary allait faire visiter sur les bords de la rivière Rideau, près du pont Hardman, vers le mois d'été, cela changerait vite ses idées au sujet de la pureté de la glace qui est coupée sur cette rivière.

Les échevins Lewis et Cox parlent aussi sur la question s'opposant à la coupe de la glace sur la rivière Rideau pour quelque objet de consommation que ce soit.

M. l'échevin Desjardins qui se prononce en faveur de l'adoption de la motion de M. l'échevin Durocher. L'amendement est ensuite mis aux voix et perdu avec le résultat suivant: 11 contre 5.

M. l'échevin Lewis propose alors un sous-amendement qui est mis aux voix et perdu par 10 contre 6.

La motion demandant l'adoption du rapport ayant ensuite été mise aux voix donne le résultat suivant: 8 contre 8. Son Honneur le Maire votant en faveur de l'adoption du rapport.

Proposé par l'échevin Durocher, secondé par l'échevin Cox que le rapport du comité des Propriétés soit adopté. L'échevin Henderson s'y oppose, mais après quelques explications de M. l'échevin Durocher, Président du comité des Propriétés, le rapport est adopté.

Le Greffier fait ensuite lecture du règlement concernant l'annexion de la ville d'Ottawa avec Stewarston et Rochesterville.

Proposé par l'échevin O'Keefe, secondé par l'échevin Durocher, que ce rapport soit renvoyé devant le nouveau conseil, le conseil actuel n'ayant pas le pouvoir de décider tout ce qui se rattache à ce rapport.

M. l'échevin Henderson propose, secondé par M. l'échevin Askwith que le conseil se forme en comité avec l'échevin Monk au fauteuil.

M. l'échevin Whillans propose, secondé par l'échevin Roger que le rapport soit imprimé et distribué aux échevins avant qu'ils soient appelés à voter sur la question, et qu'une assemblée spéciale de ce conseil soit convoquée à une date rapprochée afin de discuter le rapport. Adopté.

Plusieurs échevins étant sortis le quorum fit défaut et à coup et le Greffier se vit forcé de cesser la lecture d'une infinité de règlements. Le quorum ayant été de nouveau été complété sur proposition de l'échevin Monk, secondé par l'échevin Cox, la première lecture de divers règlements concernant des améliorations locales est faite.

L'échevin Desjardins propose ensuite que le trésorier soit autorisé à préparer l'état de diverses sommes dépensées pour fins d'améliorations locales, égouts, etc., et que cet état soit soumis au conseil aussitôt que possible. Adopté.

Sur motion de l'échevin Durocher secondé par l'échevin Bingham, la séance s'ajourne à 11 heures.

SOCIÉTÉ STE ELIZABETH

La ralle en faveur de la société Ste Elizabeth a attiré hier, au concert de la rue Water, un grand nombre de dames.

Tout s'est passé avec beaucoup d'entrain et une vive gaieté. Madame Laliberté par son heureux nombre 18 a gagné le Prie-Dieu et Madame Ph. Morin, par le plus petit nombre au jeu en partage les couvertures. Madame L. Oumata mérite un élogé mérité pour avoir vendu le plus grand nombre de billets.

Ces objets ont été donnés, le Prie-Dieu par Madame Gratton, le couvert-pieds par Madame E. Lavardure, le huilier par Madame H. Valiquette.

Les recettes de la ralle se sont élevées à \$83.00. Ce joli montant fait honneur aux dames de la Société Ste. Elizabeth, et plus particulièrement à Madame M. A. Boulay, présidente, et Madame L. Fosy, vice-présidente.

Vers 4 heures a eu lieu la bénédiction du Saint Sacrement donnée par M. L. Campeau. Toutes les dames y assistaient. Le chant sous la direction de Madame Ph. Boulay a été comme d'ordinaire exécuté avec beaucoup d'ensemble et de précision. Le chant de l'ava Maria par Madame O. Boudreau a été magnifique.

NOTRE FEUILLETON

Nous commençons aujourd'hui, un feuilleton des plus intéressants que nos lecteurs et surtout nos lectrices ne manqueraient pas de suivre avec attention. C'est un épisode de la guerre du Sud contre le Nord.

On trouvera dans la lecture de ce feuilleton un charme tout particulier. Le style en est soigné et l'intrigue des mieux réussie.

Le mari de Marguerite, n'a jamais été publié à Ottawa; c'est une excellente traduction par madame de la Houssaye, d'un roman américain de l'intérêt le plus vif et qui fera les délices de nos lecteurs du Canada.

C'est une excellente occasion pour les personnes aimant la bonne et saine littérature de s'abonner à notre journal.

DEVANT LE MAGISTRAT DE POLICE

Mardi 22 nov.—Un seul délinquant comparait pour s'être enivré, ce matin: W. Wright; il est renvoyé à demain.

La Cour s'occupe ensuite d'une cause à propos d'un chien qui a eu le nez coupé. L'animal était la propriété de M. Marino; un vieillard du nom de James Walker est accusé d'avoir infligé une blessure à la queue de l'animal avec un couteau de jardinier, au moment où ce dernier se trouvait le nez dans une fente de clôture, là où probablement il n'avait pas d'affaire. Plusieurs témoins, ont entendus de part et d'autre et finalement la cause se termine par l'imposition d'une amende de \$1 et les frais que M. Walker devra payer pour avoir massacré le museau du chien en question. M. J. L. Olivier occupe pour la défense.

Cette cause a son pendant: M. Walker poursuit M. Marino pour langage insultant à son adresse. La cour ayant entendu les témoins acquiesce M. Marino. Voilà comment se termine l'affaire du chien.

Pat Saddler, vieillard infirme et marchant à peine, comparait pour avoir été trouvé errant sur la rue; il est envoyé en prison.

James Pollock, comparait de nouveau pour avoir obtenu de l'argent sous de faux prétextes. Sur sa promesse de remettre l'argent qu'il a ainsi gardé en sa possession, il est acquitté.

DECES

M. A. O. Mousseau, du Dept. des Impôts Publiques est décédé lundi matin, 21 Novembre 1887, à l'âge peu avancé de 30 ans. Les funérailles auront lieu demain matin, (mercredi), le convoi funèbre laissera sa demeure, 126 rue Cathcart, à 8 1/2 hrs. m. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

ON DEMANDE

20 PETITS GARÇONS pour vendre le journal. S'adresser à ce bureau.

Aux amateurs de Tabac Canadien, Tabac Can et Petit Havann 1 Allez chez Fortin et Laviolette 26, rue Hiénon, Ottawa, 22 Nov. 1887—1a.

AVIS LE MEILLEUR ENDROIT A OTTAWA Pour acheter des PATINS C'EST CHEZ BURKETT 100, Clochettes pour sieges, Venez et voyez par vous-mêmes. TMS. BURKETT, 115 RUE RIDEAU.

APÉRITIFS, STOMACHIQUES, PURGATIFS & DÉPURATIFS Ils guérissent et préviennent les maladies qui se rattachent à l'ENGORGEMENT des INTÉSTINS, telles que: Manque d'appétit, Migraine, Constipation, Anas de Bile, Congestion du Foie, du Pancréas et du Cerveau, etc. TMS IMBES ET CONTRAITS. L'usage d'Épécure de Jérome à 4 grains, avec le mal VÉRITABLES. 1/2 Obole (12 boites 50 grains) — 2/3 Obole (105 grains) Boites dans toutes les Pharmacies de Québec: P. LA MORIN & Co., Montréal; LAVIOLLE & NELSON, et PRINCIPALES PHARMACIES DU CANADA.

Chez tous les Parfumeurs et Coiffeurs de France et de l'Étranger La VELOUTINE Crème de Riz spéciale PRÉPARÉE AU BISMUTH Par CH. FAY, Parfumeur 9, Rue de la Paix, 9 — PARIS

MÉDAILLE D'OR à l'Exposition de Havre 1887 CORNICIDE RUSSE Guérison certaine sans douleur dans l'espace de 4 à 6 jours par le CORNICIDE RUSSE Spécifique unique (Consultez le Prospectus). Dépôt général: PHARMACIE CENTRALE, 50, Faubourg Montmartre, PARIS A. OFFICIER & F. X. VALADE.

Les Pilules de Vallet ne sont pas argentées, le nom Vallet est imprimé en noir sur chaque pilule blanche. ont été approuvées par l'Académie de Médecine de Paris et autorisées par arrêté ministériel. sont les ferrugineuses le plus efficace pour guérir l'anémie, les pâles couleurs, les pertes blanches, donnent aux jeunes la ténacité perdue par la croissance rapide, la maladie, les excès. sont très contraignantes. Refuser tout faux non portant pas la signature du Docteur Vallet. PARIS — 19, RUE JACOB, 19 — PARIS. En vente à la pharmacie du Pilon Rouge, 455 rue Sussex.

DECOUVERTE PLUS D'ASTHME POUDEUR CLÉRY — Se vend partout. En vente à la pharmacie du Pilon Rouge, 455 rue Sussex.

ALP. JULIEN ENTREPRENEUR DE POMPES FUNÉBRES. Tout ordre exécuté avec promptitude. No. 265 RUE DALHOUSIE. Résidence privée 261. Ottawa, 19 Nov. 1887—1m.

STATUTS DU CANADA ET PUBLICATIONS OFFICIELLES. Les Statuts et autres Publications du Gouvernement du Canada, sont en vente à ce bureau. Assés des Actes et parts. Liste de prix envoyée sur demande. Statuts révisés, actuellement prêts. Prix de deux volumes \$5.00. B. CHAMBERLIN, Imprimeur de la Reine et contrôleur de la papeterie. Dépôt des Imprimeries, Publications et de la Papeterie, Ottawa, Mars 1887. 13me.

ENTREPOTS De Douane Sous-bassement du Bureau de Poste. C. NEVILLE EPICIER No. 116 Rue Rideau, Ottawa. Importe directement des vins purs et liqueurs de France, d'Espagne et du Portugal. Ottawa, 19 Nov. 1887—1m.

H. H. PIGEON & Co. Importateur de marchandises sèches d'Europe et de tout. Reconnu pour vendre meilleur marché qu'ailleurs. Cet antique spécialisé dans les Epicerie à Montreux et à Robes. Enseigne de la Boule D'Or 551 Rue Sussex Ottawa (Coin de la rue George) Ottawa, 19 Nov. 1887—1m.

L. N. LOYER Nouveau Magasin de Vins, Liqueurs et d'Épicerie. No. 165 Coin des Rues Sussex et Clarence, Ottawa. M. Loyer tient constamment à son magasin tout ce qui constitue la ligne d'Épicerie dans ses moindres détails. Il espère par sa prompte attention et sa courtoisie envers le public, mériter une large part de patronage. 21-11-87—1a.

Restaurant Terrapin 11 & 13 Rue O'Connor, Ottawa. JOHN HUCKELL PROPRIÉTAIRE. REPAS À TOUTES HEURES. Meilleur choix de vins, liqueurs et cigares constamment en mains. Huîtres et Venaison sur leur saison. Salle de Billard et de Pool La plus belle de la cité. JOHN HUCKELL Ottawa, 19 Nov 1887—1m.

Hotel International 12 ET 14 RUE GEORGE, OTTAWA. Prix de la pension pour les voyageurs: \$1.00 par jour. Table d'hôte, \$3.00 par semaine. Excellent menu, Beefsteak, tranches de mouton, huîtres en tous genres, vanilleaux durant la saison, à ordre et sous le plus court avis. On trouve constamment à la buvette le meilleur choix de vins, liqueurs et cigares importés directement. On sollicite une visite. J. W. LANTOT Propriétaire. Ottawa, 19 Nov. 1887—1a.

FEUILLETON DU "CANADA"

MARI DE MARGUERITE

CHAPITRE II JÉROME McVANE

Léassé seul au pied de l'escalier, Jérôme McVane retourna sur le perron et, s'appuyant à une colonne entourée de lierre, jeta un coup d'oeil pensif à la lune qui se levait derrière les grands arbres. Il pensait à ce mariage dont sa cousine venait de parler si légèrement et se disait que, malgré tout, cette détermination d'enfant gâtée, de refus fait en riant et reçu en riant, pourraient bien porter un coup fatal à ses espérances. Jérôme n'était certes pas ce qu'on appelle un ambitieux dans toute l'application du mot; il ne se serait jamais marié à une femme vieille, laide ou sottie pour toutes les fortunes du monde, mais Marguerite était si jolie qu'il était bien permis de l'épouser sans éprouver une grande passion pour elle, car nous l'avons déjà dévoté, Jérôme McVane ne ressentait qu'une bonne et franche amitié pour sa petite cousine. Il se disait encore, bien bas peut-être, que le mari de la riche miss McVane mènerait une vie bien plus agréable que celle du jeune avocat, obligé comme il l'était de livrer une lutte opiniâtre aux besoins journaliers.

George McVane, le grand père de Marguerite et le propriétaire de la magnifique habitation où nous venons de pénétrer, était resté veuf à vingt-cinq ans; de plusieurs enfants qu'il avait eus, un seul lui restait, Alex McVane, le père de notre petite héroïne. Ce fils devint l'idole de son père qui, pour cet enfant, renonça à un second mariage, vivant entièrement pour lui et par lui.

À vingt-trois ans, Alex épousa une des plus riches héritières de la Virginie et cette fortune vint se joindre à celle déjà immense de la famille McVane.

Une année après son mariage, la jeune femme mourut en donnant le jour à Marguerite, et deux ans plus tard, Alex l'avait rejointe dans la tombe, laissant à son père pour toute consolation, une petite fille qui commençait à peine à parler et à marcher.

Ah! disons-le bien vite, cette petite fille devint l'idole de son grand père, comme son père l'avait été autrefois; aucun mot pour exprimer le culte qu'il portait au chérubin aux cheveux bouclés, Marguerite était tout pour lui; il ne pouvait la perdre de vue un seul instant; à table, il la lui faisait à ses côtés; elle était sa compagne dans toutes ses promenades, et la nuit même il se levait souvent pour aller la regarder dormir dans le petit lit qui occupait la chambre voisine de la sienne.

La volonté de Marguerite faisait loi; son grand père donnait l'exemple de l'obéissance, et faut-il l'avouer? la petite reine en pantolettes et en tablier gouvernait toute la maison en vrai tyran qu'elle était.

Les années s'écoulaient, Marguerite grandit, et une gouvernante et toute sorte de maîtres, furent appelés à l'habitation; il était temps de commencer l'éducation de la jeune héritière; mais celle-ci au lieu d'étudier passait son temps à se quereller avec les maîtres et gouvernantes, et les renvoyait, les changeait selon son caprice. On pense bien que son éducation dut souffrir d'un semblable état de choses. Quand l'idée lui en prenait, elle quittait la chambre d'école pour aller courir à cheval, au milieu de la campagne et de la forêt, avançant ouvertement qu'il lui était plus facile de faire sauter une barrière à son cheval arabe que de conjuguer les verbes français dont on lui essaiit la tête. Les aboiements de ses chiens avaient plus de mélodie à son oreille que tous les morceaux de musique qu'on essayait de lui enseigner sur le piano, et elle disait insolemment à la gouvernante et même à son grand père qu'elle était mille fois plus intéressée dans les aventures de Jack Sheppard et de Claude Duval que dans celles de la révolution américaine. Elle montait à cheval comme une écuyère de Franconi, elle jouait au billard, chassait avec grand papa, courait avec ses chiens ou s'enfermait à clef dans sa chambre, pour lire un roman nouveau. De temps à autre, l'idée d'étudier lui venait et comme elle était d'une intelligence remarquable, elle apprenait pendant ces rares moments les leçons qu'elle mettait souvent de côté pendant bien des jours.

Quelquefois, monsieur McVane s'inquiétait du grand amour de Marguerite pour la lecture; alors, il faisait appeler la gouvernante du moment et lui défendait de permettre à son élève la lecture d'un seul roman; mais notre petite fille se fâchait, elle bondait grand papa, battait sa gouvernante et allait quelquefois jusqu'à menacer de se laisser mourir de faim, et bien vite on lui rendait ses auteurs favoris.

Ne soyons donc pas étonnés, qu'avec la tête farcie de héros de romans, Marguerite ait refusé son cousin Jérôme. Son idéal (elle nous l'a dit) était un beau jeune homme aux cheveux noirs, aux yeux mélancoliques et nullement ce cousin blond et gai qu'on voulait lui imposer. Elle rêvait le mystère dans l'amour, un amour pauvre qu'elle élèverait jusqu'à elle, un brigand même, un criminel que son amour purifierait. Convenons qu'avec de pareilles idées, le petit folle ne pouvait trouver rien de bien romantique dans Jérôme McVane, le jeune avocat de New-York.

Et cependant, grand papa avait décidé, dans son for intérieur que Marguerite n'épouserait personne autre que ce petit avocat. Jérôme était cousin éloigné de M. McVane auquel son père l'avait confié en mourant. Le généreux Virginien adopta de cœur l'enfant qui par lui-même n'avait aucune fortune; il lui fit donner une brillante éducation et se promit de lui faire épouser plus tard sa petite fille si le ciel observé, il tenait à conserver à sa petite fille ce nom de McVane dont il était si fier; secondement, en la donnant à Jérôme, il savait que son enfant chérie ne le quitterait pas, et cet espoir de la garder toujours près de lui, lui faisait ardemment ce mariage.

Jérôme, de sept années plus âgé que Marguerite, fut envoyé à Columbia où il gagna avec les plus grands honneurs. Il avait surpassé les espérances de son bienfaiteur; c'était un modèle de conduite exemplaire, il était intelligent, cansait bien et son ensemble plaisait quoiqu'en pût dire Marguerite.

Monsieur McVane qui, plusieurs fois avait visité son jeune parent au collège et ensuite à New-York, qui l'aimait et l'admirait, se dit qu'il était impossible qu'il ne convint pas à sa petite fille et il déclara à celle-ci qu'il lui faudrait, à l'avenir, considérer son cousin Jérôme comme son futur époux. L'enfant gâtée n'avait rien répondu, nous savons pourquoi.

Jérôme, de son côté, connaissait les projets de son protecteur et attendait patiemment que le moment de les mettre à exécution arrivât. Deux semaines environ avant son arrivée à l'habitation, il avait reçu la lettre suivante:

"Mon cher garçon,—Tu dois être fatigué de mourir de la vie que tu mènes dans cet horrible New-York, et je suppose que l'air de la campagne ne pourra te faire que du bien. Viens nous voir si les clients te le permettent. Le 16 de ce mois est le quinzième anniversaire de la naissance de ma petite Marguerite. (Comme le temps passe!) Nous serons enchantés tous les deux de l'avoir près de nous pour nous aider à fêter dignement cet heureux jour. Ton parent et ami, "GEORGE B. McVANE."

Le billet était bien court, bien simple, mais, pour Jérôme il avait une signification toute particulière. L'époque était enfin arrivée; la petite héritière devenait femme et il était temps de commencer le siège. D'autres pourraient bien, si l'on ne se pressait, venir lui contester ce prix auquel il aspirait, et il lui fallait être le premier dans l'arène. Il y a cinq ans qu'il avait quitté l'habitation, et pendant ces cinq années, il n'avait pas une seule fois vu Marguerite. Mais, il se rappelait si bien tous les incidents du jour de départ!

Publ...  
Seme...  
L. H...  
Pri...  
Un an...  
Inv...  
Toute...  
L...  
Ott...  
On tr...  
page le...  
la bri...  
hier so...  
Montré...  
Il est...  
dal est...  
de Mou...  
rié de...  
Hollan...  
ché. Ce...  
regret...  
car il é...  
de tou...  
ne depu...  
bien c...  
grands...  
toute é...  
le bien...  
l'effacé...  
regretté...  
français...  
Mons...  
wa scri...  
M. J...  
La Chan...  
ment de...  
par une...  
immédi...  
soins em...  
par les...  
Aujourd...  
frant et...  
tudes...  
Le ha...  
trices est...  
Les rec...  
abonda...  
dentes...  
M. Jo...  
parteme...  
ti pour...  
d zaine...  
men sec...  
rant cet...  
M. Be...  
est l'hô...  
siter V...  
ner et A...  
Le ch...  
du Paci...  
tic, ser...  
sentie s...  
de Peml...  
L'hon...  
rendre p...  
manifest...  
connais...  
de Québ...  
Si M...  
ge, c'est...  
aussi en...  
M. Co...  
nueur en...  
gouvern...  
le Cap...  
port au...  
en voi...  
La pol...  
a opéré...  
triers de...  
à Régim...  
cés...  
On no...  
naudière...  
tice, est...  
M. J...  
tre des...  
Washing...  
ue...  
Les com...  
le 8 déce...  
L'émig...  
d'Anglet...  
derniers...  
sur la p...  
1886. O...  
358,715.